



Comment cesser son activité?

Par **virginie**, le **28/05/2008** à **09:51**

Bonjour,

Je suis commerçante en EURL déficitaire, je souhaite cesser mon activité, mais comment? en vendant mon fonds, mais cela va rapporter quoi? les fournisseurs ne seront pas payés, je dois de l'argent à la banque, et actuellement je suis à découvert. Que dois-je faire? quelle est la meilleure solution pour moi, pour ne pas m'enfoncer plus que je ne le suis déjà?

Merci de me répondre rapidement, je suis dans l'urgence.

Sincères salutations.

Virginie

Par **novice43**, le **28/05/2008** à **21:05**

Bonsoir,

Vous devez vous rendre auprès du Tribunal de Commerce et vous renseigner auprès de leur secrétariat. Ils vous indiqueront la marche à suivre, qui va consister si je ne fais erreur à constater un Etat de Cessation de Paiement, suivi d'un redressement (si cela est possible et voulu) et pour conclure à la liquidation de votre entreprise.

Cordialement,